

Rased : "des académies résistent à la consigne de redéployer des postes" (collectif)

"Là où il n'y a plus de Rased, les enseignants appellent au secours les AVS et les MDPH, afin de 'souffler' un peu", témoigne Maryse Charmet, présidente de la Fnaren, lors d'une conférence de presse du Collectif Rased le 26 janvier. "Mais cette pratique implique une médicalisation du traitement de la difficulté scolaire, ce que nous déplorons."

Daniel Tramonj, vice-président de l'Afpen, abonde : "Les psychologues sont débordés par le nombre de dossiers MDPH qui leur arrivent. Ils y passent 40 % de leur temps, ce qui limite le suivi pédagogique que nous faisons auprès des élèves en difficulté." Il y aurait selon l'Afpen un psychologue pour 2 000 enfants alors que "l'idéal" serait un pour 1 000. "À la rentrée 2015, seuls 100 nouveaux psychologues sortiront des centres de formation."

dialogue social et décisions transparentes

"Même quand le ministère donne des consignes de redéploiement des Rased, il y a des académies qui résistent !", déplore Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU. Gilles Laurent (SE-Unsa) rappelle que "les recteurs disposent désormais de blocs de moyens dans lesquels ils puisent en fonction de leurs priorités. Encadrement pédagogique, maîtres surnuméraires, accueil des moins de trois ans ou Rased... À ce jeu-là ils peuvent décider de mettre l'accent sur l'un ou l'autre des leviers ce qui crée une inégalité de traitement d'un département à l'autre". Aussi le collectif demande-t-il "des décisions plus transparentes" et "un vrai dialogue social" en amont de ces décisions.

Maryse Charmet (Fnaren) ajoute que "certaines académies ont fermé leurs centres de formation quand d'autres ont au contraire la volonté de remettre des Rased en poste. Jusqu'à sa sortie au mois d'août, les rectorats disaient qu'ils attendaient la circulaire avant de redéployer des Rased. Aujourd'hui la circulaire est sortie mais certains DASEN indiquent qu'ils attendent que la formation soit revue". Alors que le coût du redoublement dans le premier degré est estimé à 145 millions d'euros, "la réduction du nombre de redoublements peut permettre de dégager des moyens budgétaires pour les Rased", selon le collectif. Si le décret restreignant le redoublement à quelques cas particuliers ([lire sur AEF](#)) est "une décision favorable à la réussite de tous les élèves", il "doit être accompagné de mesures de prévention et de remédiation car il ne faudrait pas en rester à une seule logique économique (1,6 milliard d'euros par an pour le budget de l'État)".

4 800 postes manquent au réseau

Alors que le Cnesco organise une conférence de consensus sur le redoublement les 27 et 28 janvier ([lire sur AEF](#)), Daniel Tramonj (Afpen) indique que "les psychologues scolaires ne s'intègrent pas dans la dichotomie pour ou contre le redoublement". "Nous pensons qu'il faut rester vigilants face à la singularité de chaque enfant. Il faut donc faire du cas par cas

mais aussi veiller aux adaptations possibles des parcours scolaires, dont les Rased, en créant des classes passerelles, en développant une pédagogie différenciée dans les classes, en assouplissant les programmes."

Évolution des départs en formation Capa-SH (*Certificat d'aptitude validant la formation spécialisée - Source : SE-Unsa*)

	Maîtres E	Maîtres G
2014/2015	118	45
2013/2014	91	37
2012/2013	28	17
2011/2012	131	51
2010/2011	195	64
2009/2010	119	46
2008/2009	505	182
2007/2008	545	253

Le collectif évalue à 5 000 le nombre de postes de Rased supprimés entre 2008 et 2012. En 2014, 120 emplois de Rased ont été créés contre 75 en 2013. "Cela fait donc 4 800 postes manquants dont 2 800 maîtres E et 2 000 maîtres G", précise Sébastien Sühr, secrétaire général du Snuipp-FSU. Il cite "des départements qui favorisent des départs en formation, comme les Hauts-de-Seine et le Rhône" et d'autres où les Rased ne sont pas réimplantés "comme dans le Val-de-Marne ou la Seine-et-Marne".

Selon les prévisions du Snuipp, sur les 2 511 créations de postes prévues à la rentrée 2015, 1 711 seront dédiées au financement de l'allègement de service en REP + et à celui des décharges pour les directeurs d'école de plus de 9 classes. Aussi, "il reste seulement 800 postes nouveaux pour 23 400 élèves supplémentaires", commente Sébastien Sühr.